

METROPOLE DE LYON - BAREME DES AIDES À LA PIERRE 2022

GUICHET UNIQUE ETAT / METROPOLE

LOGEMENTS FAMILIAUX (montants forfaitaires au logement selon le type d'opération)		
Types d'opérations	PLUS	PLAI
Logement neuf ou en acquisition-amélioration	11 000 €	24 000 €
Logement neuf en ZAC (lot public avec foncier minoré)	7 000 €	21 000 €
Logement en bail emphytéotique ou à réhabilitation Métropole	4 000 €	18 000 €
Acquisition inter-bailleurs de logement non conventionné	3 500 €	7 500 €
Usufruit 15-20 ans	3 500 €	7 500 €
Usufruit environ 30 ans	7 000 €	15 000 €

LOGEMENTS FAMILIAUX EN HABITAT SPECIFIQUE (PLAI)		
Types d'opérations	Mode de financement	Montant maximum
Logement neuf ou acquis-amélioré	Valeur cible	40 000 €
Logement en ZAC (lot public avec foncier minoré)	Valeur cible	35 000 €
Logement en bail emphytéotique ou à réhabilitation Métropole	Valeur cible	25 000 €
Logement en démembrement ou à durée limitée (montant au prorata)	Valeur cible	25 000 €
PLAI Adapté : logements n°1 à 3	Forfait	14 000 €
PLAI Adapté : logements n°4 à 8	Forfait	6 000 €
PLAI Adapté : logements n°9 à 12 (maximum)	Forfait	2 000 €

LOGEMENTS SOCIAUX ETUDIANTS (forfait au logement en complément des aides déléguées)	
Logements respectant le référentiel logement étudiant, après validation par le Comité Technique Logement Etudiant	8000 € (logement pérenne)
	3000 € (<40 ans ou en cas de résidence école)

FOYERS (subvention forfaitaire au logement selon le type d'opération et le nombre de logements)			
PLAI / PSH	Logts 1 à 20	Logts 21 à 80	Logts 81 et +
Logement neuf ou en acquisition-amélioration	18 000 €	15 000 €	14 000 €
Logement neuf en ZAC (lot public avec foncier minoré)	16 000 €	13 000 €	12 000 €
Usufruit 15-20 ans	6 000 €	5 000 €	4 500 €
Usufruit environ 30 ans	12 000 €	10 000 €	9 000 €
Acquisition inter-bailleurs de logement non conventionné	6 000 €	5 000 €	4 500 €
Bail emphytéotique ou à réhabilitation Métropole	12 000 €	10 000 €	9 000 €
PLAI Adapté	Logts 1 à 18	Logts 19 à 36	Plafond à 36 logements
Forfait par PLAI	6 000 €	3 000 €	
PLUS	Logts 1 à 10	Logts 11 à 30	Logts 31 et +
Logement neuf ou en acquisition-amélioration	5 000 €	4 000 €	3 000 €
Logement neuf en ZAC (lot public avec foncier minoré)	4 000 €	3 000 €	2 000 €
Usufruit 15-20 ans	1 500 €	1 000 €	1 000 €
Usufruit environ 30 ans	3 000 €	2 000 €	2 000 €
Acquisition inter-bailleurs de logement non conventionné	1 500 €	1 000 €	1 000 €
Bail emphytéotique ou à réhabilitation Métropole	3 000 €	2 000 €	2 000 €

Les logements-foyers personnes âgées/handicapées agréés en PLUS ne font pas l'objet de subventions.

Bonus acquisition-amélioration : les logements acquis-améliorés PLUS/PLAI financés en 2022 bénéficieront d'un bonus de subvention à hauteur de 2 000 € par logement (montant forfaitaire)

METROPOLE DE LYON - BAREME DES AIDES À LA PIERRE 2022

RECONSTITUTION DE L'OFFRE DEMOLIE - NPNRU

Produit de financement	Concours financier ANRU		Subvention Métropole (forfait)	Forfait Métropole complémentaire en cas de diminution ou d'annulation de la subvention ANRU (montant maximum)
	Subvention ANRU	Équivalent Subvention du Prêt Action Logement		
Logements familiaux hors QPV				
PLAI	11 800 €	7 950 €	4 250 €	16 050 €
PLUS	0 €	9 000€	2 000 €	0 €
Logements familiaux en QPV				
PLAI	8 600 €	5 830 €	9 570 €	18 170 €
PLUS	0 €	3 600 €	7 400 €	0 €
Résidences sociales				
PLAI hors QPV	11 800 €	7 950 €	0 €	7 050 €
PLAI en QPV	8 600 €	5 830 €	570 €	9 170 €